

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 6 AVRIL 2021

## Programme de rénovation énergétique ACTEE

### Déclencher des travaux dans 1 000 écoles

Le programme ACTEE, porté par la FNCCR, impulse les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics à l'échelle nationale. Pour un grand nombre de communes en France, l'école constitue l'une des premières sources de dépenses énergétiques.

Depuis le 30 mars 2021, les collectivités locales sont invitées à répondre à un nouvel appel à projets dédié à la rénovation des écoles primaires. Ce dispositif intitulé « Merisier » doit financer l'émergence de projets pour rénover plus de 1 000 établissements scolaires.

#### L'école : un poids lourd de l'énergie dans les dépenses communales

Près de la moitié des bâtiments des collectivités sont des établissements d'enseignement. Pesant pour près de 30 % dans les consommations énergétiques, les écoles sont en première ligne devant les équipements sportifs et socioculturels. Souvent anciens, à l'utilisation intermittente, ces bâtiments peuvent voir leur consommation énergétique diminuer significativement et leur confort être amélioré via des actions d'isolation, ou par une régulation efficace. En outre, les travaux engagés pour l'amélioration de la ventilation et le choix des matériaux de rénovation permettent de répondre aux nouvelles exigences qualité de l'air intérieur.

Toutefois, il n'est pas évident pour une commune d'identifier les travaux à réaliser et de bâtir son plan d'investissement.

Pour ce faire, le programme ACTEE prévoit de financer les diagnostics, les études et l'accompagnement des travaux réalisés par les collectivités. Dans le cadre de l'appel à projets Merisier, dédié aux écoles, les acteurs locaux sont invités à candidater en se regroupant à l'échelle d'un territoire, afin de présenter une dynamique mutualisée et ambitieuse. En moyenne, 1 € apporté par ACTEE déclenche 10 € de travaux.

La rénovation énergétique des écoles s'inscrit également dans une logique de sensibilisation et d'éducation à la transition écologique pour les citoyens de demain comme le précise Jean-Luc DUPONT, Vice-président de la FNCCR : « *Au-delà de l'expertise reconnue de la Fédération en matière de transition énergétique, nous avons depuis plusieurs années entrepris d'agir pour les plus jeunes avec le concours Écoloustics. En quelques années, des milliers d'écoliers français ont pu, dans ce cadre, découvrir les enjeux de l'énergie et initier des actions à l'échelle collective ou individuelle* »

Pour candidater, RDV sur : [www.programme-cee-actee.fr](http://www.programme-cee-actee.fr)

Clôture des candidatures le 18 juin 2021.

L'AAP MERISIER s'articule avec le plan 1000 écoles porté par la [Banque des Territoires](#) dans le cadre du programme national Action Cœur de Ville, apportant notamment une aide à l'ingénierie, des solutions de financement (prêts, intracting, contrats de performance énergétique) et des outils mis à disposition des collectivités. Les deux programmes visent un même but et s'articulent de manière complémentaire dans l'accompagnement financier du passage à l'acte.

Toute l'information sur cette offre est disponible sur la plateforme :  
<https://www.banquedesterritoires.fr/plan-1000-ecoles-coeur-de-ville>

**Contact presse :** Alexandre ALLION - [a.allion@fnccr.asso.fr](mailto:a.allion@fnccr.asso.fr) - 06 26 41 64 91

*La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR - Territoire d'énergie) est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation de services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 800 collectivités regroupant 60 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.*



Le programme ACTEE s'inscrit dans le dispositif des certificats d'économies d'énergie avec le soutien du ministère de la Transition écologique